

Historique de la TRNID

L'appui en faveur d'une TRNID s'est manifesté à la suite d'assemblées publiques locales tenues en 2002 dans plusieurs municipalités par le Conseil canadien des ingénieurs, l'Association canadienne des travaux publics, le Conseil national de recherches du Canada et la Société canadienne de génie civil. Cette série d'assemblées a débouché sur la rédaction d'un rapport consensuel, publié en juin 2003, qui s'intitule « Carte routière technologique pour les systèmes d'infrastructure civile 2003-2013 ».

Cette carte routière technologique (CRT) comprend dix recommandations particulières, notamment la création d'une TRNID.

En déposant leurs recommandations, les auteurs de la CRT concluaient ceci :

- l'infrastructure est essentielle à la qualité de vie, à la santé publique et à la prospérité économique;
- l'infrastructure du Canada se détériore;
- il y a un besoin croissant de réparer et de réhabiliter l'infrastructure actuelle et on constate des lacunes importantes en ce qui concerne la construction de nouvelles infrastructures;
- les outils de gestion et d'innovation technologique ne sont pas créés ni exploités de façon efficace;
- il y a un besoin et un désir d'établir une vision à long terme et des priorités stratégiques fondées sur cette vision;
- la qualité irrégulière des outils de données, de prévision et de gestion a rendu difficile l'établissement des priorités en matière d'investissement;
- nous avons une excellente occasion de réunir une communauté variée pour s'attaquer à un défi national important et pour faire progresser l'expertise canadienne sur la scène internationale.

En bref, la recommandation visant à créer une table ronde nationale sur l'infrastructure durable vient d'experts des secteurs des services professionnels, de la construction et de la recherche du milieu même de l'infrastructure.

Sensibilisation et engagement du secteur public à l'égard de l'infrastructure durable

Bien que l'idée émane du milieu de l'infrastructure, il est clair que les chefs provinciaux et territoriaux se préoccupent de l'état des infrastructures depuis un certain nombre d'années, comme en témoignent l'ajout de cette question à l'ordre du jour des réunions des premiers ministres provinciaux et territoriaux et la mise sur pied récente d'un groupe de travail sur la défense des intérêts et l'infrastructure municipale (GTDIIM) par le conseil des ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales.

Les administrations municipales sont toutes conscientes de la nécessité de s'attaquer au problème de l'infrastructure défaillante et les efforts des villes pour négocier un nouveau pacte avec le gouvernement fédéral prouvent bien le sérieux avec lequel elles souhaitent combler les lacunes au niveau de l'infrastructure.

Le gouvernement fédéral, quant à lui, a créé en 2000 le programme Infrastructure Canada. En 2002, il a créé le ministère de l'Infrastructure, qui lui fournit un centre de liaison pour les questions liées à l'infrastructure. En 2003, Transports Canada a publié un document intitulé « Droit devant – Une vision pour les transports au Canada », qui accorde une attention particulière à la compétitivité des villes.

En 2004, dans son discours du Trône, le gouvernement appelle à « un nouveau pacte pour les municipalités du Canada... qui cible l'infrastructure dont on a besoin pour soutenir une qualité de vie et une croissance durable. »

Établissement de la TRNID et de son mandat principal

Pour examiner la façon dont une TRNID pourrait fonctionner, son mandat et sa structure de gouvernance, un groupe de travail a été formé en 2004 sous la direction du Conseil canadien des ingénieurs. Ce groupe comprenait des représentants de la Fédération canadienne des municipalités, du Conference Board du Canada, de l'Association canadienne de la construction, de l'Association canadienne des travaux publics et d'Infrastructure Canada.

Les membres ont été séduits par le modèle de la Table ronde nationale sur l'économie et l'environnement (TRNEE), compte tenu de sa dimension non partisane et multilatérale et de sa composition, celle-ci étant formée de chefs de file confirmés, rendant compte de leurs activités à un député chevronné et très engagé du parti au pouvoir. Les membres ont convenu que si elles pouvaient être semblables de par leur conception, la TRNEE et la TRNID seraient distinctes de par leur mandat et leurs travaux. Le groupe de travail a également conclu que les conseils, les recommandations et les résultats de la TRNID seraient produits à l'intention de tous les intervenants du secteur public et du secteur privé, et partagés entre eux.

Les membres ont discuté de la portée des activités de la TRNID et conclu que, dans les premières années, celles-ci seraient axées sur les travaux publics au niveau municipal, c'est-à-dire les systèmes d'alimentation en eau, les égouts, les routes et les ponts, pour inclure, au fil du temps, d'autres intérêts liés à l'infrastructure durable.

En élaborant le mandat de la TRNID, les membres avaient conscience des besoins immédiats de la communauté de l'infrastructure durable, à savoir ceux-ci :

- forum national permettant à une communauté variée et complexe de se réunir pour discuter des questions liées à l'infrastructure – « lieu de discussion centralisé » favorisant le réseautage, la collaboration et une meilleure compréhension entre les membres de la communauté et au sein de celle-ci;
- forum réunissant des intervenants possédant l'expertise pour recueillir, analyser et diffuser les connaissances, les innovations, les indicateurs et les modèles en matière d'infrastructure, ainsi que pour commander des recherches – moteur pour la création de capacités, l'élaboration de pratiques exemplaires en matière de gestion ainsi que pour l'innovation;

- forum permettant de développer un cadre stratégique général pour l'infrastructure durable et d'informer les décideurs à cet égard; ce cadre général comprendrait des scénarios de rechange pour la planification, lesquels respecteraient un cadre à court terme applicable aux gouvernements municipaux et provinciaux et au gouvernement fédéral;
- forum permettant d'élaborer un cadre de planification à long terme (30 ans) et d'informer les décideurs à cet égard, cadre dans lequel les décisions d'investissement à plus court terme à tous les niveaux trouveraient leur raison d'être stratégique.

Le groupe sait que le secteur public tout comme le secteur privé consacrent d'importants travaux à l'infrastructure. Le groupe est convaincu que la création d'une TRNID fournira un bon élan pour mieux planifier, mieux élaborer et mieux diffuser les innovations et les pratiques exemplaires, ce qui mènera, en bout de ligne, à une meilleure utilisation des investissements axés sur l'infrastructure durable dans les années à venir. La TRNID deviendra une ressource précieuse, renseignée et fiable pour les décideurs de tous les niveaux de gouvernement et du secteur privé au Canada.

Réunion de la TRNID le 8 décembre 2005 à Calgary (Alberta)

Lors de la réunion inaugurale de la TRNID à Calgary, un groupe de travail a été mis sur pied avec pour mandat d'élaborer un modèle de gouvernance et de financement pour la TRNID, modèle qui devra être soumis aux commentaires des intervenants à la réunion de mai 2006, l'objectif étant de le mettre en œuvre à l'automne.